



# Appui à la mise en place d'un dispositif de test d'activités agricole dans le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

## OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

### TABLE DES MATIERES

1. Objet de l'accompagnement .....	2
1.1 Contexte.....	2
1.2 Proposition du RENETA.....	2
2. Méthodologie et mise en œuvre.....	3
2.1 Compagnonnage : l'approche méthodologique du RENETA .....	3
2.2 Déroulement de l'accompagnement.....	4
3. Organisation.....	6
3.1 Le RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricole).....	6
3.2 Composition de l'équipe d'accompagnement .....	8
3.3 Calendrier prévisionnel.....	9
3.4 Budget .....	9

**Commanditaire** : Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

#### **Adresse de correspondance**

Maison des Agriculteurs  
Mas de Saporta  
34875 Lattes

#### **Dossier suivi par : Nils MAURICE - animateur réseau**

Tel. 06 45 39 45 36  
Email : [nmaurice@reneta.fr](mailto:nmaurice@reneta.fr)

N° SIRET : 753 093 020 00018

Mars 2022

# 1. Objet de l'accompagnement

## 1.1 Contexte

La Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche (CAPCA) a lancé une réflexion sur le développement d'un dispositif de test d'activités agricoles dans son territoire.

Le test d'activité agricole s'inscrit dans un parcours d'installation progressive. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque. L'objectif est d'évaluer le projet et soi-même dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Pour cela, un espace-test agricole doit réunir plusieurs conditions nécessaires :

- La mise à disposition de moyens de productions nécessaires à l'exercice de l'activité (foncier, bâtiments, infrastructures...) et susceptible de réduire la prise de risque pour l'entrepreneur à l'essai (EAE) ;
- Un cadre légal d'exercice de l'activité nécessaire pour qu'il puisse exercer son activité en situation et en autonomie ;
- Un dispositif d'accompagnement adapté qui lui permette d'acquérir savoirs et compétences par l'expérience de test.

Pour créer ces conditions, il est nécessaire de rassembler une diversité d'acteurs susceptibles d'apporter leurs moyens et compétences. En cela, la coordination des acteurs apparaît comme une quatrième condition nécessaire au fonctionnement d'un ETA.

Un ETA est le reflet de son territoire dans lequel il s'inscrit. Ses choix stratégiques et organisationnels sont intimement liés aux acteurs du territoire mais également aux enjeux auxquels il veut répondre ainsi qu'aux capacités et volontés des acteurs à créer des alliances.

A ce stade, les modalités de mise en œuvre ne sont pas arrêtées. La forme du dispositif (lieu-test permanent ou éphémère) dépendra de la situation locales et des objectifs que se fixent les partenaires potentiels à réunir autour de la démarche.

A ce stade, la CAPCA souhaite être accompagnée dans l'élaboration et la concrétisation d'un Espace-Test Agricole dans son territoire.

## 1.2 Proposition du RENETA

L'accompagnement du RENETA doit permettre au commanditaire et aux acteurs associés de :

**Acquérir les savoirs fondamentaux pour la mise en œuvre d'un dispositif espace-test agricole** : connaître les différents termes et concepts, ainsi que les principales fonctions de l'espace-test ; repérer les différentes formes de test ; les montages opérationnels, les activités clefs...

**Clarifier le rôle et la place du dispositif de test dans la stratégie agricole et alimentaire** de la CAPCA et des partenaires potentiels : intégration dans le contexte local, synergie avec les dispositifs existants...

**Identifier la forme d'Espace-Test Agricole adaptée** aux enjeux et aux acteurs du territoire : type de lieu-test (permanent ou archipel), statut des entrepreneurs à l'essai, parcours d'accompagnement, profil cible des entrepreneurs...

**Construire le cadre opérationnel, décisionnel, économique et juridique** de l'Espace-Test Agricole : schéma de gouvernance, structuration juridique, financement du dispositif...

**Concrétiser le dispositif** de test d'activité agricole : aménagement et équipement des lieux-test, repérage et recrutement des premiers entrepreneurs à l'essai, processus d'évaluation du dispositif, animation des partenariats....

## 2. Méthodologie et mise en œuvre

### 2.1 Compagnonnage : l'approche méthodologique du RENETA

La présente proposition du RENETA s'inscrit dans la logique de la démarche d'accompagnement à la création d'espaces-test agricoles développée depuis 2012 par le réseau national (*cf. présentation de la démarche d'accompagnement du RENETA en Annexe 1*). Elle s'appuie sur l'implication de praticiens d'espaces-test agricoles membres du réseau qui mobilisent leur expérience et celle des autres membres du réseau, pour construire un dispositif adapté aux réalités de son territoire.

Il ne s'agira donc pas de répliquer un modèle, ni d'appliquer des recettes toutes faites, mais bien de travailler avec le commanditaire et ses partenaires pour développer un espace-test agricole spécifique.

Pour tenir compte de la spécificité de chaque projet d'espace-test (contexte territorial, partenariats, objectifs recherchés, etc.), cet accompagnement est construit « **sur mesure** », en lien étroit avec la structure demandeuse, dans une logique de « **compagnonnage** ». Il s'agit d'adapter au mieux cet accompagnement à la demande et au contexte dans lequel le projet s'inscrit.

Il est également important de noter que nous nous inscrivons bien dans une démarche d'accompagnement : **il ne s'agit pas de faire à la place de, mais de cheminer avec.**

Cet **accompagnement s'inscrit dans la durée**. Il est coordonné par l'animateur du RENETA avec l'intervention de praticiens membres du réseau en fonction des sujets traités.

Il s'agit de permettre aux acteurs locaux impliqués dans le projet d'avancer en lien étroit avec des espaces-test en fonctionnement, qui seront dans une posture **de témoins accompagnant**. Ils n'interviendront pas en tant que consultant qui apportent des solutions, mais en tant que tuteurs cherchant à faciliter la recherche de ces solutions et pouvant participer – avec les personnes accompagnées et les partenaires locaux – à la co-construction de solutions.

Cet accompagnement personnalisé vise à favoriser le **transfert d'expérience** et à accompagner les porteurs de projets d'espaces-test pour qu'ils se posent les bonnes questions. Un **accès aux ressources du réseau** par l'intermédiaire des accompagnateurs permettront d'éviter que les porteurs de projet ne perdent du temps à chercher des réponses aux problématiques sur lesquels le réseau ou certains de ses membres ont déjà avancé.

## 2.2 Déroutement de l'accompagnement

Le RENETA est en appui régulier avec les personnes pilotes (décideurs et/ou praticiens) qui animeront au quotidien le projet dans le territoire. Ils identifieront ensemble les questionnements, les compétences à mobiliser, les outils à créer.

L'accompagnement alternera :

- Des temps en présentiel : participation à des groupes de travail, médiation pour formaliser des partenaires, apports de connaissance sur des sujets spécifiques
- Des temps d'échange à distance : suivi téléphonique, appui à la formalisation d'outils (relecture de conventions, schéma de fonctionnement...)

Les modalités de mise en œuvre et les thèmes abordés se feront en fonction des besoins repérés. Voici cependant les étapes clefs qui peuvent guider le processus d'accompagnement.

### 2.2.1 Mobilisation des acteurs, clarification des objectifs et feuille de route

La mission débute par un ou plusieurs temps collectifs réunissant les acteurs repérés par le commanditaire et pouvant potentiellement s'impliquer dans le dispositif.

L'objectif de ce temps est de construire une vision commune du dispositif et son adaptation nécessaire au contexte locale. Il s'agira donc :

- Transmettre les connaissances fondamentales relatif à la notion d'Espace-Test Agricole et son fonctionnement ;
- Etablir un diagnostic partagé de la situation du territoire et des acteurs : constats, enjeux, objectifs, attentes vis-à-vis du dispositif ;
- Construire une feuille de route en repérant les problématiques à travailler pour permettre la concrétisation du dispositif.

Cette première phase permettra de préciser les besoins et les modalités d'accompagnement qui feront l'objet de la convention d'accompagnement entre le commanditaire et le RENETA.

→ *Modalités de mise en œuvre : visite étude, formation au concept d'Espace-Test Agricole, animation de temps collectifs...*

Temps estimé : 4 jours

### 2.2.2 Construction du dispositif

Au cours de cette étape, les thématiques suivantes pourront être abordées, selon les besoins identifiés :

- **fonction pépinière** : mise à disposition du foncier (modalités – baux, coût, autorisations d'exploiter, certification), du matériel (contrats et coûts de mise à disposition, procédures de sécurité, formation à la prise en main, assurance, gestion du risque, liste de matériel – plan d'investissements, matériel mis à disposition et matériel apporté par les entrepreneurs à l'essai), charges de structure (eau, électricité, etc.), règlement intérieur ;

- **fonction couveuse** : hébergement juridique et comptable, intégrant les spécificités agricole dans cette fonction : recrutement, contrat (CAPE et autres modalités), suivi d'activité des porteurs de projet et de la structure espace-test (administratif, comptable, etc.), sortie du test, assurance, règlement intérieur et procédures (comptable spécifiques aux couveuses et coopératives) ;
- **fonction accompagnement** : accompagnement de la personne en test et procédures liées (prescription, sélection, accueil, évaluation, autoévaluation, formation, bilan de compétences, liens avec le PPP, VAE, gestion de la sortie, gestion du collectif, entraide, banque de travail, etc.), coûts d'accompagnement d'un porteur de projet en test...
- **Fonction coordination** : identification des acteurs à mobiliser, rôle de chacun dans le dispositif, articulation avec la politique agricole de la collectivité, animation du dispositif, montage juridique, budget et financement du dispositif, missions d'animation...

Au terme de cette étape, l'Espace-Test Agricole sera opérationnel et prêt à accueillir les premiers entrepreneurs à l'essai.

➔ *Modalités de mise en œuvre : préparation et/ou animation de temps collectifs, appui individuel, transfert ou élaboration de supports...*

Temps estimé : 4 jours

### 2.2.3 Concrétisation de l'Espace-Test Agricole

Le dispositif est opérationnel, les premiers entrepreneurs à l'essai ont débuté leur activité.

Il s'agit d'accompagner les acteurs dans les premiers pas du fonctionnement : faire face aux imprévus, affiner les procédures, s'adapter aux besoins des entrepreneurs à l'essai....

Cette phase se déroule durant la première année de fonctionnement au terme de laquelle le RENETA est présent pour établir un premier bilan et une évaluation du fonctionnement du dispositif.

Pour la suite, les acteurs sont invités à s'impliquer dans le RENETA en tant que membres pour partager et améliorer leur pratique.

➔ *Modalités de mise en œuvre : assistance à distance, préparation et co-animation de temps collectifs...*

Temps passé : 3 jours

### 2.2.4 Suivi et pilotage

Pour s'assurer que l'accompagnement réponde au mieux aux attentes du commanditaire, un comité de pilotage sera mis en place et organisé par le commanditaire et co-animé avec le RENETA.

La tenue et la fréquence de comités de pilotage devront également être établies avant le lancement de l'accompagnement.

Par défaut, l'accompagnement en prévoit deux :

- 1<sup>er</sup> comité de pilotage marquant le lancement de l'accompagnement : cette première réunion sera l'occasion de lancer « officiellement » l'accompagnement, de préciser les attentes du commanditaire et de cadrer la mission ;

- 2<sup>ème</sup> comité de pilotage avant la concrétisation du dispositif : partage des travaux, mise en perspective par l'expérience du Réseau, lancement du dispositif.

Temps passé : 2 jours (1 journée par comité de pilotage, en comptant le temps de préparation nécessaire).

## 3. Organisation

### 3.1 Le RENETA (Réseau National des Espaces Test Agricole)

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour **objet la promotion du test d'activité en agriculture.**

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** : mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets ;
- **la recherche et l'innovation sociale** : élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

RENETA regroupe aujourd'hui 67 membres, parmi lesquels 54 espaces-test en fonctionnement, 10 espaces-test en projet et 3 membres associés (réseaux

nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

### 3.1.1 Références

Quelques expériences passées d'accompagnement sur les 3 dernières années

#### Etudes de faisabilité

- 2016-2017 // Ventalon-en-Cévennes, en partenariat avec l'ALODEAR et Coups d'Pousses
- 2019-2020 // Etude de faisabilité pour un Espace-Test Agricole sur le domaine de Menez-Meur, PNR d'Armorique (avec Rhizome et Terracoopa)
- En cours // Etude de faisabilité pour un Espace-Test Agricole en maraîchage, SM Nord Haute-Marne (avec Semeurs du Possible)
- En cours // Etude de faisabilité Lyon Métropole
- En cours // Grand Annecy en lien avec Initiaterre

#### Compagnonnages

- 2016-2017 // Grand Narbonne, en partenariat avec Graines de Paysans et Essor Maraîcher
- 2016-2017 // ADDEAR 18 (Cher), en partenariat avec Mosagri et Semeurs du Possible
- 2016-2017 // PLES 36 (Indre), en partenariat avec A Petits PAS et Paysan dès demain
- 2016-2017 // InPACT 37 (Indre-et-Loire), en partenariat avec ETAP et Îlots Paysans
- 2016-2017 // ADEAR 41 (Loir-et-Cher), en partenariat avec Îlots Paysans et Etamine
- 2016-2017 // ADEAR 45 (Loiret), en partenariat avec Les Champs des Possibles et Graines de Paysans
- 2017-2018 // Les Défis Ruraux (Normandie), en partenariat avec Biopousses et Terracoopa
- 2017-2018 // Metz Métropole, en partenariat avec Porte Greffe et îlots Paysans
- 2018 // Le 100<sup>e</sup> singe (Haute-Garonne) en partenariat avec les Champs de Possibles
- 2018-2019 // CA Pays d'Ajaccio (Corse) en partenariat avec Terreau Paysan et Mosagri
- 2019 // CC des Baronnie en Drôme Provençale en partenariat avec les Espaces-Test Agricole en Auvergne-Rhône-Alpes
- 2018-2020 // Nice Métropole en partenariat avec Etamine
- 2020 // ADDEAR de l'Isère en partenariat avec Le Germoir
- 2020-2021 // CA du Grand Cahors en partenariat avec la Combe de St Affrique et Terracoopa
- En cours // Pays Midi Quercy en lien avec l'Essor Maraîcher
- En cours // CoCom Pays de Mirepoix (Ariège) en lien avec le 100eme Singe
- En cours // Lycée Agricole Privé du Pressin

#### Accompagnement à l'évaluation et la restructuration d'Espaces-Test Agricoles :

- 2017-2018 - Espace-Test Agricole «Les Compagnons de la Terre», devenu «La Fabrique Paysanne»-2017
- 2020 - Trebatu avec les Champs des Possibles et Biopousses
- 2021 - Etamine (DLA)

### 3.2 Composition de l'équipe d'accompagnement

La réalisation de cette étude sera coordonnée par un.e salarié.e du RENETA.

Nous mobiliserons par ailleurs des praticiens d'espaces-test agricoles en fonction des besoins de l'étude. Par ailleurs, l'implication ponctuelle de membres de la même Région permettra de susciter des contacts et envisager des coopérations possibles.



### 3.3 Calendrier prévisionnel

La durée d'accompagnement sera fonction de la situation constatée localement : opportunités foncières, présence ou absence d'un acteur nécessaire à la concrétisation, saison agricole, détection de candidats au test potentiel, délais de mobilisation des financements...

Cet accompagnement peut s'inscrire dans la durée au-delà de la mise en route du dispositif pour permettre une première prise de recul et un réajustement.

### 3.4 Budget

La prestation complète représente **14 jours soit 9 000 € (TTC)** incluant le défraiement.

Coût d'un comité de pilotage supplémentaire : 450 €/ réunion

	Nombre de jours	Coût unitaire (TTC)	Coût total (TTC)
<b>Accompagnement à la mise en œuvre</b>			
1 - Mobilisation des acteurs, clarification des objectifs et feuille de route	4	600 €	2 400 €
2 - Construction du dispositif	4	600 €	2 400 €
3 - Concrétisation et suivi post-crétation	3	600 €	1 800 €
4- Pilotage de l'accompagnement	2	600 €	1 200 €
Défraiement	Forfait		600 €
<b>Total (TTC)</b>			<b>8 400 €</b>

*RENETA est une association non assujettie à la TVA (art. 261 du CGI).*

#### Glossaire

ETA : Espace-Test Agricole

#### Ressource complémentaire

[Présentation de la démarche d'accompagnement](#) proposée par le RENETA

[Plaquette de présentation du RENETA](#)

Livret « [Les espaces-test agricoles : des outils innovants au service de l'installation agricole. Comprendre l'essentiel](#) »

Livret « [Développer le test d'activités agricoles dans les territoires. Pour une coopération fructueuse avec les collectivités](#) ».